



DELIBERATION N° 26-015

**APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2026
(BUDGET PRINCIPAL)**

Le Conseil d'Administration de TERRES CARAIBES - Etablissement Public Foncier Guadeloupe – Saint-Martin, régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni le **vendredi 06 mars 2026** à TERRES CARAIBES -, Route de la Rocade 97139 Grand-Camp LES ABYMES, sous la présidence de monsieur Patrick SELLIN, en présence de madame Josiane GATIBELZA membre d'honneur, de l'établissement.

Etaient Présents

NOM/PRENOM	COLLEGE	STATUT
JOSEPH LEE	CAP EXCELLENCE	SUPPLEANT
HERIC ANDRE	CAGSC	TITULAIRE
EDMEE MAURIELLO	CANBT	TITULAIRE
PHILIPPE DEZAC	CANBT	TITULAIRE
BETTY ARMOUGON	CANGT	TITULAIRE
YVES QUIQUEREZ	CARL	TITULAIRE
PATRICK SELLIN	REGION	TITULAIRE
VALERIE FONROSE	COLLECTIVITE DE ST-MARTIN	SUPPLEANTE

Etaient Représentés

NOM PRENOM	COLLEGE	STATUT	REPRESENTE PAR	COLLEGE	STATUT
ERIC JALTON	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE	JOSEPH LEE	CAP EXCELLENCE	SUPPLEANT
LOULY BONBON	CAGSC	TITULAIRE	HERIC ANDRE	CAGSC	TITULAIRE
JEAN BARDAIL	REGION	TITULAIRE	YVES QUIQUEREZ	CARL	TITULAIRE
JEAN-MARIE HUBERT	REGION	TITULAIRE	PATRICK SELLIN	REGION	TITULAIRE
LOUIS MUSSINGTON	COM SAINT- MARTIN	TITULAIRE	VALERIE FONROSE	COM SAINT- MARTIN	SUPPLEANTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION – VENDREDI 06 MARS 2026 – SIEGE TERRES CARAIBES

Accusé réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication ~~Etait~~ Absents/Excusés

Pour l'autorité compétente par délégation



NOM/PRENOM	COLLEGE	STATUT	OBSERVATIONS
ALIX NABAJOH	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE	
PIERRE THICOT	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE	
JEAN-CLAUDE MAES	CCMG	TITULAIRE	
BLAISE MORNAL	CANGT	TITULAIRE	
LILIANE MONTOUT	CARL	TITULAIRE	
DAVID MONTOUT	REGION	TITULAIRE	



Accusé réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié par le code général des collectivités territoriales,

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L300-1 et L. 324-1 ;

Pour l'autorité compétente par délégation



Vu l'arrêté préfectoral n°2013-030/SG/DiCTAJ/BRA du 10 mai 2013, modifié, portant création de l'établissement public foncier Guadeloupe, devenu « TERRES CARAIBES - EPF Guadeloupe Saint-Martin » et les arrêtés modificatifs ainsi que les statuts ;

Considérant la proposition de Budget Primitif de l'exercice 2026 en Budget Principal, présentée par le président,

Ayant entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré,

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTENT LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : Le Budget Primitif de l'exercice 2026 du Budget Principal joint en annexe à la présente délibération est approuvé. Il est estimé en dépenses et en recettes pour l'exercice 2026 :

- ✓ En fonctionnement à **63 683 422,31 €** (*Soixante-trois millions six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent vingt-deux euros et trente et un centimes*) ;
- ✓ En investissement à **52 351 030,63 €** (*Cinquante-deux millions trois cent cinquante et un mille trente euros et soixante trois centimes*)

ARTICLE 2 : La Directrice Générale et le Payeur Régional sont chargés, pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : Tout recours contre la présente délibération doit être adressé au tribunal administratif de Basse Terre dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle est rendue exécutoire.

Les ABYMES, le 09 mars 2026

Le Président de
TERRES CARAIBES
EPF Guadeloupe-Saint-Martin

Monsieur Patrick SELLIN

Le 2^{ème} Vice-Président de
TERRES CARAIBES
EPF Guadeloupe-Saint-Martin

Monsieur Héric ANDRE

Les actes pris par TERRES CARAIBES - EPF Guadeloupe-Saint-Martin sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

REPUBLIQUE FRANÇAISE

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN
non défini

Pour l'autorité compétente par délégation



Numéro SIRET : 79438073300020

Poste comptable : DGFIP - SGC REGION DE GUADELOUPE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

I - Informations générales

971-794380733-20200500-2041858

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

Réception par le préfet

Publication: 14/03/2026

4

Pour l'autorité compétente par délégation

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10



III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

27

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

31

A3.2 - Etalement des provisions

32

A4.1 - Equilibre des opérations financières

33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

34

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

35

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

36

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

37

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

38

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

39

A6 - Etat des charges transférées

40

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

42

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

44

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

45

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

46

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

47

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

48

B1.7 - Etat des engagements reçus

49

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

50

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

52

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

54

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

55

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

57

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	MODALITES DE VOTE DU BUDGET

971-794580733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour l'autorité au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».



La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	63 683 422,31	48 234 656,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 15 448 766,31
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		63 683 422,31	63 683 422,31

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	52 351 030,63	51 485 386,31
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 865 644,32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		52 351 030,63	52 351 030,63

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	116 034 452,94	116 034 452,94
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 998 440,00	0,00	29 842 540,00	29 842 540,00	29 842 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 049 500,00	0,00	2 196 996,00	2 196 996,00	2 196 996,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 350 500,00	0,00	2 855 000,00	2 855 000,00	2 855 000,00
Total des dépenses de gestion des services		22 398 440,00	0,00	34 894 536,00	34 894 536,00	34 894 536,00
66	Charges financières	702 000,00	0,00	1 167 000,00	1 167 000,00	1 167 000,00
67	Charges spécifiques	160 500,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	115 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 375 940,00	0,00	36 391 536,00	36 391 536,00	36 391 536,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 236 886,75		18 061 212,31	18 061 212,31	18 061 212,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 202 509,00		9 230 674,00	9 230 674,00	9 230 674,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 439 395,75		27 291 886,31	27 291 886,31	27 291 886,31
TOTAL		42 815 335,75	0,00	63 683 422,31	63 683 422,31	63 683 422,31

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	34 700,00	0,00	34 700,00	34 700,00	34 700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 703 019,00	0,00	10 783 196,00	10 783 196,00	10 783 196,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	9 107 959,00	0,00	9 244 260,00	9 244 260,00	9 244 260,00
74	Subventions d'exploitation	71 500,00	0,00	2 071 500,00	2 071 500,00	2 071 500,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 946 678,00	0,00	22 158 656,00	22 158 656,00	22 158 656,00
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
77	Produits spécifiques	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 952 678,00	0,00	22 164 656,00	22 164 656,00	22 164 656,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 500 000,00		26 070 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 500 000,00		26 070 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
TOTAL		30 452 678,00	0,00	48 234 656,00	48 234 656,00	48 234 656,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	15 448 766,31
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 221 886,31
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 620 019,00	0,00	21 747 030,63	21 747 030,63	21 747 030,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 590 000,00	0,00	4 424 000,00	4 424 000,00	4 424 000,00
	Total des dépenses financières	8 210 019,00	0,00	26 171 030,63	26 171 030,63	26 171 030,63
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 320 019,00	0,00	26 281 030,63	26 281 030,63	26 281 030,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 500 000,00		26 070 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 500 000,00		26 070 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
	TOTAL	23 820 019,00	0,00	52 351 030,63	52 351 030,63	52 351 030,63

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 351 030,63
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 787 123,25	0,00	23 800 000,00	23 800 000,00	23 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 787 123,25	0,00	23 800 000,00	23 800 000,00	23 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	6 652 217,08	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	585 500,00	0,00	385 500,00	385 500,00	385 500,00
	Total des recettes financières	7 245 717,08	0,00	393 500,00	393 500,00	393 500,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - Budget PRINCIPAL - BP - 2026

	Total des recettes réelles d'investissement	11 032 840,33	0,00	24 193 500,00	24 193 500,00	24 193 500,00
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur						
971-79480733-20260306-26-016-DE	Virement de la section de exploitation (4)	15 236 886,75		18 061 212,31	18 061 212,31	18 061 212,31
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur						
971-79480733-20260306-26-016-DE	Opération ordre transfert	4 202 509,00		9 230 674,00	9 230 674,00	9 230 674,00
Reception par le Centre de la section 106						
Publication 041/11/03/2026	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
Pour l'autorité compétente plus (4)						
	Total des recettes d'ordre d'investissement	19 439 395,75		27 291 886,31	27 291 886,31	27 291 886,31
	TOTAL	30 472 236,08	0,00	51 485 386,31	51 485 386,31	51 485 386,31

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	865 644,32
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 351 030,63
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 221 886,31
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	29 842 540,00		29 842 540,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	2 196 996,00		2 196 996,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks (3)		9 042 374,00	9 042 374,00
65 Autres charges de gestion courante	2 855 000,00		2 855 000,00
66 Charges financières	1 167 000,00	0,00	1 167 000,00
67 Charges spécifiques	215 000,00	0,00	215 000,00
68 Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	115 000,00	188 300,00	303 300,00
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		18 061 212,31	18 061 212,31
Dépenses d'exploitation – Total	36 391 536,00	27 291 886,31	63 683 422,31

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31
---	----------------------

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 747 030,63	0,00	21 747 030,63
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	4 424 000,00	0,00	4 424 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39 Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3... Stocks	0,00	26 070 000,00	26 070 000,00
Dépenses d'investissement – Total	26 281 030,63	26 070 000,00	52 351 030,63

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 351 030,63
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

Réception par le préfet : 11/03/2026 Publication : 11/03/2026	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Pour l'autorité compétente	013 Atténuation des charges	34 700,00		34 700,00
	60 Achats et variation des stocks (3)		26 070 000,00	26 070 000,00
	70 Ventes produits fabriqués, prestations	10 783 196,00		10 783 196,00
	71 Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	72 Production immobilisée		0,00	0,00
	73 Produits issus de la fiscalité (6)	9 244 260,00		9 244 260,00
	74 Subventions d'exploitation	2 071 500,00		2 071 500,00
	75 Autres produits de gestion courante	25 000,00		25 000,00
	76 Produits financiers	1 500,00	0,00	1 500,00
	77 Produits spécifiques	4 500,00	0,00	4 500,00
	78 Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
	79 Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	22 164 656,00	26 070 000,00	48 234 656,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	15 448 766,31
--	----------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 808 000,00	0,00	23 808 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	385 500,00	0,00	385 500,00
28	Amortissement des immobilisations		188 300,00	188 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	9 042 374,00	9 042 374,00
021	Virement de la section d'exploitation		18 061 212,31	18 061 212,31
	Recettes d'investissement – Total	24 193 500,00	27 291 886,31	51 485 386,31

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	865 644,32
--	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 351 030,63
---	----------------------

Accusé de réception des opérations relatives à l'engagement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

971-7943073-2026-0205-DE

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

Accusé certifié exécutoire

(4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

Réception sur le compte des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publication c 11/03/2026

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Pour l'autorité compétente par délégation



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

971-794380733-20260306-26-015-DE

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 998 440,00	29 842 540,00	29 842 540,00
6012	Portage	16 900 000,00	27 433 000,00	27 433 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 200 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
605	Achats de matériel, équipements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 400,00	6 000,00	6 000,00
6132	Locations immobilières	8 040,00	8 040,00	8 040,00
6135	Locations mobilières	65 000,00	65 000,00	65 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	35 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 900,00	4 500,00	4 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6161	Multirisques	150 000,00	210 000,00	210 000,00
6168	Autres	6 000,00	11 000,00	11 000,00
618	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	92 000,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	9 500,00	9 500,00
6228	Divers	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6233	Foires et expositions	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6237	Publications	0,00	25 000,00	25 000,00
6238	Divers	50 000,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6256	Missions	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6257	Réceptions	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	200 000,00	200 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	2 100,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 049 500,00	2 196 996,00	2 196 996,00
6211	Personnel intérimaire	60 500,00	57 000,00	57 000,00
6311	Taxe sur les salaires	38 900,00	38 900,00	38 900,00
6333	Particip. employeurs format ^e pro. cont.	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 220 000,00	1 307 146,00	1 307 146,00
6413	Primes et gratifications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	332 600,00	372 000,00	372 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	59 500,00	67 250,00	67 250,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	134 500,00	145 100,00	145 100,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	48 800,00	52 500,00	52 500,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 100,00	3 100,00
6478	Autres charges sociales diverses	20 200,00	22 500,00	22 500,00
648	Autres charges de personnel	67 000,00	67 000,00	67 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 350 500,00	2 855 000,00	2 855 000,00
6531	Indemnités élus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6552	Subventions d'équipement versées	700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	150 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - Budget PRINCIPAL - BP - 2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur				
6582	Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 000,00	4 000,00	4 000,00
971-79480733-20260306-26-015-DE				
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	451 500,00	6 000,00	6 000,00
Accusé certifié exécutoire				
TOTAL - DEPENSES DE GESTION COURANTE		22 398 440,00	34 894 536,00	34 894 536,00
Réception par le préfet - 11/03/2026				
Publication 11/03/2026				
66	Charges financières (b) (8)	702 000,00	1 167 000,00	1 167 000,00
Pour l'autorité compétente par intérim				
6611	Intérêts réglés à l'échéance	646 000,00	1 111 000,00	1 111 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6688	Autre	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (c)	160 500,00	215 000,00	215 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	115 000,00	115 000,00	115 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	45 500,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	115 000,00	115 000,00	115 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		23 375 940,00	36 391 536,00	36 391 536,00
023	Virement à la section d'investissement	15 236 886,75	18 061 212,31	18 061 212,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 202 509,00	9 230 674,00	9 230 674,00
6031	Variation stocks mat. premières	4 006 019,00	9 042 374,00	9 042 374,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	196 490,00	188 300,00	188 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 439 395,75	27 291 886,31	27 291 886,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 439 395,75	27 291 886,31	27 291 886,31
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		42 815 335,75	63 683 422,31	63 683 422,31

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	54 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

971-794380733-20260306-26-015-DE

Chap	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
015	Atteintes de charges (5)	34 700,00	34 700,00	34 700,00
6019	Produits en atténuation de charges	23 700,00	23 700,00	23 700,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 703 019,00	10 783 196,00	10 783 196,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	3 985 019,00	8 972 196,00	8 972 196,00
706	Prestations de services	770 000,00	863 000,00	863 000,00
7083	Locations diverses	218 000,00	218 000,00	218 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	730 000,00	730 000,00	730 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 107 959,00	9 244 260,00	9 244 260,00
731	Taxe spéciale d'équipement	7 763 940,00	7 769 860,00	7 769 860,00
732	Produit prélèvement art. L.302-7 du CCH	705 000,00	842 000,00	842 000,00
738	Autres produits issus de la fiscalité	639 019,00	632 400,00	632 400,00
74	Subventions d'exploitation	71 500,00	2 071 500,00	2 071 500,00
748	Subvention d'exploitation des tiers	71 500,00	2 071 500,00	2 071 500,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	29 500,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		14 946 678,00	22 158 656,00	22 158 656,00
76	Produits financiers (b)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7688	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
77	Produits spécifiques (c)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
778	Autres produits exceptionnels	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		14 952 678,00	22 164 656,00	22 164 656,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 452 678,00	48 234 656,00	48 234 656,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	15 448 766,31
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 683 422,31

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
971-794380733-20260306-26-015-DE				
Accusé de réception - Ministère de l'Énergie				
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Réception par le préfet : 11/03/2026	Publication : 11/03/2026			
Pour l'autorité compétente	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	55 000,00	55 000,00	55 000,00
2181	Installat° gén., agenc., aménag. div.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		110 000,00	110 000,00	110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 620 019,00	21 747 030,63	21 747 030,63
1641	Emprunts en euros	2 635 000,00	2 772 300,00	2 772 300,00
16878	Remboursement des autres dettes	3 985 019,00	18 974 730,63	18 974 730,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 590 000,00	4 424 000,00	4 424 000,00
274	Prêts	18 000,00	24 000,00	24 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 472 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	100 000,00	850 000,00	850 000,00
Total des dépenses financières		8 210 019,00	26 171 030,63	26 171 030,63
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 320 019,00	26 281 030,63	26 281 030,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
312	Portage	15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 500 000,00	26 070 000,00	26 070 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 820 019,00	52 351 030,63	52 351 030,63

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		52 351 030,63

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
971-794380733-20260306-26-015-DE				
Accusé de réception - Ministère de l'Énergie				
Certificat exécutoire				
Réception par le préfet : 11/03/2026				
Publication : 11/03/2026				
Pour l'autorité compétente par Subventions d'investissement				
	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 787 123,25	23 800 000,00	23 800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
16878	Remboursement des autres dettes	3 787 123,25	3 800 000,00	3 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 787 123,25	23 800 000,00	23 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 652 217,08	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 652 217,08	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	8 000,00	8 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	585 500,00	385 500,00	385 500,00
274	Prêts	20 500,00	20 500,00	20 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	465 000,00	265 000,00	265 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		7 245 717,08	393 500,00	393 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 032 840,33	24 193 500,00	24 193 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 236 886,75	18 061 212,31	18 061 212,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 202 509,00	9 230 674,00	9 230 674,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	570,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	147 500,00	147 500,00	147 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	660,00	660,00	660,00
28138	Autres constructions	1 010,00	1 010,00	1 010,00
28154	Matériel industriel	1 470,00	2 500,00	2 500,00
28182	Matériel de transport	3 550,00	9 550,00	9 550,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 080,00	17 700,00	17 700,00
28184	Mobilier	9 650,00	9 380,00	9 380,00
312	Portage	4 006 019,00	9 042 374,00	9 042 374,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 439 395,75	27 291 886,31	27 291 886,31
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		19 439 395,75	27 291 886,31	27 291 886,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		30 472 236,08	51 485 386,31	51 485 386,31

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)		865 644,32
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		52 351 030,63

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



	III
III – VOTE DU BUDGET	III
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
 Ce tableau ne contient pas d'information.
 Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE


A1.1

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

 Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE


A1.2

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à l'origine du contrat (hors 16449 et 166)

 Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					46 915 835,00									
1641 Emprunts en euros					46 915 835,00									
1079025349552	BANQUE DES TERRITOIRES- CDC	24/03/2020		19/03/2022	1 500 000,00	V	EURIBOR	1,100	2,960		A	X Echéance constante		A-1
1079025349554	BANQUE DES TERRITOIRES- CDC	24/03/2020		19/06/2021	1 500 000,00	F		0,370	0,327		T	X Echéance constante		A-1
1264915444674	BANQUE DES TERRITOIRES- CDC	15/09/2021		01/10/2022	8 915 835,00	R		1,100	3,204		A	F		A-1
1347325477392	BANQUE DES TERRITOIRES- CDC	06/05/2022		19/04/2023	3 868 400,00	F		1,530	2,871		A	X Echéance constante		A-1
1347325477393	BANQUE DES TERRITOIRES- CDC	06/05/2022		19/04/2023	6 131 600,00	R		1,530	2,871		A	X Echéance constante		A-1
CGP177301Z	Etablissement AFD Agence Française de Développement	19/05/2022		31/07/2022	5 000 000,00	F		1,450	1,456		S	X Echéance constante		A-1
CZD113501Y	Etablissement AFD Agence Française de Développement	03/12/2025		03/12/2026	20 000 000,00	F		3,800	3,801		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
01-2026		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
07-2025 GASTIN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
12-2025		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AH 292 - AGLS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AH 292-CORALIE-GALIPO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

TERRES CARAIRES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - Budget PRINCIPAL - BP - 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur														
971-794380733-20260306-26-015-DE														
Accusé certifié exécutoire														
Réception par le préfet : 11/03/2026														
Publication : 11/03/2026														
Pour l'autorité compétente par délégation														
Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AH292 ROMUALD		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AI 98-468-40 GALTIER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AK 160 SALA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AK 171 STEP		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AK 171 THE GREEN HOSTEL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AK160 SALA ETAGE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BOCAGE AH292		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CAUTION AY 819-822		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CAUTION CN27		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CN54-KAMULEYI Charité		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					46 915 835,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV


ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 884 285,92					2 772 207,17	1 110 794,13	0,00	233 464,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 884 285,92					2 772 207,17	1 110 794,13	0,00	233 464,40
1079025349552		0,00	A-1	1 185 849,55	10,17	V	EURIBOR	2,960	75 203,66	42 690,58	0,00	31 320,21
1079025349554		0,00	A-1	1 033 959,65	10,17	F		0,327	99 159,86	3 683,06	0,00	115,13
1264915444674		0,00	A-1	8 915 835,00	5,75	R		3,204	0,00	320 970,06	0,00	80 242,52
1347325477392		0,00	A-1	1 645 655,75	1,25	F		2,871	805 148,90	48 217,71	0,00	17 238,79
1347325477393		0,00	A-1	2 608 443,50	1,25	R		2,871	1 276 199,72	76 427,39	0,00	27 324,32
CGP177301Z		0,00	A-1	3 494 542,47	6,00	F		1,456	516 495,03	48 805,33	0,00	18 112,32
CZD113501Y		0,00	A-1	0,00	50,92	F		3,801	0,00	570 000,00	0,00	59 111,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
01-2026		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
07-2025 GASTIN		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12-2025		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AH 292 - AGLS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AH 292-CORALIE-GALIPO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AH292 ROMUALD		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AI 98-468-40 GALTIER		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AK 160 SALA		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

TERRES CARAIRES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - Budget PRINCIPAL - BP - 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur												
971-794380733-20260306-26-015-DE												
Accusé certifié exécutoire												
Réception par le préfet : 11/03/2026												
Publication : 11/03/2026												
Pour l'autorité compétente par délégation												
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 15%;">  <p>Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</p> </div> <div style="width: 15%;"> <p>Couverture ?</p> <p>O/N (10)</p> </div> <div style="width: 15%;"> <p>Montant couvert</p> </div> <div style="width: 10%;"> <p>Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)</p> </div> <div style="width: 10%;"> <p>Capital restant dû au 01/01/N</p> </div> <div style="width: 10%;"> <p>Durée résiduelle (en années)</p> </div> <div style="width: 10%;"> <p>Taux d'intérêt</p> <p>Type de taux (12)</p> <p>Index (13)</p> <p>Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)</p> </div> <div style="width: 15%;"> <p>Annuité de l'exercice</p> <p>Capital</p> <p>Charges d'intérêt (15)</p> <p>Intérêts perçus (le cas échéant) (16)</p> </div> <div style="width: 10%;"> <p>ICNE de l'exercice</p> </div> </div>												
AK 171 STEP		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AK 171 THE GREEN HOSTEL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
AK160 SALA ETAGE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BOCAGE AH292		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CAUTION AY 819-822		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CAUTION CN27		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CN54-KAMULEYI Charité		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 884 285,92					2 772 207,17	1 110 794,13	0,00	233 464,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A1.3

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)



Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(4) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publié sur [Cetane](#) le 03/03/2026 à 10:00. Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

Pour l'autorité compétente par délégation

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 884 285,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-DE		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES
		A1.6

Accusé certifié exécutoire

A1.6 – AUTRES DETTES	
Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt	

Réception par le préfet : 11/03/2026				
Publication : 11/03/2026				
Pour l'autorité compétente par délégué 	LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-ME	ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Publication : 11/03/2026

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
---	--	--	--

Pour l'autorité compétente par délégation

 Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	1	22-04-2015
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	22/04/2015
L	2051 Concessions et droits similaires	3	22/04/2015
L	2131 Constructions - Bâtiments	20	22/04/2015
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	8	22/04/2015
L	2182 Matériel de transport	5	22/04/2015
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	22/04/2015

IV – ANNEXES	IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-DE	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
	A3.1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Publication : 11/03/2026

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Pour l'autorité compétente par délégation



Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		157 522,00	157 522,00	0,00	157 522,00
Provision sur actifs circulants	0,00	31/12/2024	157 522,00	157 522,00	0,00	157 522,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		157 522,00	157 522,00	0,00	157 522,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-DE		A3.2


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
						

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-DE Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES
	A4.1

Réception par le préfet : 11/03/2026
Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité de l'Etat : **DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**



Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	865 644,32	865 644,32
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	865 644,32	865 644,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	865 644,32	865 644,32
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	865 644,32	865 644,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	21 747 030,63	21 747 030,63
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	18 635 012,31	18 635 012,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-3 112 018,32	-3 112 018,32

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794880733-20260306-26-015

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	21 747 030,63	21 747 030,63
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	21 747 030,63	21 747 030,63
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 772 300,00	2 772 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	18 974 730,63	18 974 730,63
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur		ELEMENTS DU BILAN
971-794880733-20260306-26-015	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 11/03/2026

Publication - 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 635 012,31	III 18 635 012,31
Ressources propres externes de l'année (a)		385 500,00	385 500,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	20 500,00	20 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	265 000,00	265 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	100 000,00	100 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 249 512,31	18 249 512,31
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28131	Bâtiments	147 500,00	147 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	660,00	660,00
28138	Autres constructions	1 010,00	1 010,00
28154	Matériel industriel	2 500,00	2 500,00
28182	Matériel de transport	9 550,00	9 550,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 700,00	17 700,00
28184	Mobilier	9 380,00	9 380,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	18 061 212,31	18 061 212,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	ELEMENTS DU BILAN	
971-79488-779-2026-3015-01	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
Accusé certifié exécutoire	COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Réception par le préfet : 11/03/2026
 Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation
 Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	ELEMENTS DU BILAN	
971-79488-779-306930-0015-01	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
Accusé certifié exécutoire	COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Réception par le préfet : 11/03/2026
 Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation
 Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733-20260306-26-015-DE Accusé certifié exécutoire		A6

Réception par le préfet : 11/03/2026
 Publication : 11/03/2026

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	IV – ANNEXES	IV
971-794380733-20260306-26-015-DE		
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7
Réception par le préfet : 11/03/2026 Publication : 11/03/2026		

Nota: Remplir un tableau par opération pour compte de tiers



A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

- (1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

Pour l'autorité compétente par délégation

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					26 915 835,00	18 884 285,92										540 797,93	2 772 187,81	
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2020	X Echéance constante	CONSTRUCTION SIEGE SOCIAL EPF	BANQUE DES TERRITOIRES-CDC	1 500 000,00	1 185 849,55	10,00	A	V	EURIBOR	1,100	V	EURIBOR	3,600	A-1	EURIBOR	42 690,58	75 203,66
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2020	X Echéance constante	CONSTRUCTION SIEGE EPF	BANQUE DES TERRITOIRES-CDC	1 500 000,00	1 033 959,65	9,25	T	F		0,370	F		0,370	A-1		3 686,86	99 140,50
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2021	F	PROGRAMME D'ACQUISITION	BANQUE DES TERRITOIRES-CDC	8 915 835,00	8 915 835,00	5,58	A	R	EURIBOR	1,100	R	EURIBOR	3,600	A-1	EURIBOR	320 970,06	0,00
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2022	X Echéance constante	PROGRAMME D'ACQUISITION	BANQUE DES TERRITOIRES-CDC	3 868 400,00	1 645 655,75	1,08	A	F		1,530	F		1,530	-		48 217,71	805 148,90
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2022	X Echéance constante	PROGRAMME D'ACQUISITION	BANQUE DES TERRITOIRES-CDC	6 131 600,00	2 608 443,50	1,08	A	R	EURIBOR	1,530	R	EURIBOR	1,530	A-1	EURIBOR	76 427,39	1 276 199,72
TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN	2022	X Echéance constante	PROGRAMME D'ACQUISITION	Etablissement AFD Agence Française de Développement	5 000 000,00	3 494 542,47	5,83	S	F		1,450	F		1,450	A-1		48 805,33	516 495,03

TERRES CARAIRES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - Budget PRINCIPAL - BP - 2026

Accusé de réception - Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
971-794380733-20260306-26-015-DE Accusé certifié exécutoire Réception en préfecture : 11/03/2026 Publication : 11/03/2026 Pour l'autorité compétente par délégation					0,00	0,00											0,00	0,00
					0,00	0,00											0,00	0,00
					26 915 835,00	18 884 285,92											540 797,93	2 772 187,81

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Accusé de réception en préfecture

971-794880733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 11/03/2026

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

Pour l'autorité compétente par délégation

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 164 656,00



Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Énergie 971-794880733-20260306-2026 ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
 Publication : 11/03/2026
B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention



- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Énergie 971-794880733-20260306-26-015-DE		B1.4
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Pour l'autorité compétente par délégation



Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

B1.5

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
 971-794880733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
Pour l'autorité compétente par délégation							
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00



(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.7

Accusé de réception - Ministère de l'Économie

971-794880733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement compétente par délégation	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-94380733-20260306-26-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1



**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.


IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-79488-76-100030-28	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.2
Accusé certifié exécutoire	ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication No. 11032026
 Ce montant est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Pour l'autorité compétente par délégation

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)



CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-794880733 LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Accusé certifié exécutoire

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Pour l'autorité compétente par délégation

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à .
Toute personne a le droit de demander communication.



C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
24/03/2020 -	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATION	Service CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATION	Société Française	21 915 835,00
19/05/2022 -	AFD Agence Française de Développement	Etablissement AFD Agence Française de Développement	Société Française	5 000 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES		IV
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
971-794880733-20260306-2618	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 11/03/2026. Note : Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Publication : 11/03/2026

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
 Pour l'autorité compétente par délégation



Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-794380733-20260306-26-015-DE	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ARRETE ET SIGNATURES	D

Réception par le préfet : 11/03/2026

Publication : 11/03/2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :
 Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0



Date de convocation : 13/02/2026

Présenté par Le Président,
 A Les Abymes le 06/03/2026
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
 A Les Abymes, le 10/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/03/2026, et de la publication le 10/03/2026
 A Les Abymes, le 10/03/2026

EPF DE GUADELOUPE - TERRES CARAIBES - BP 2026 - M4

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article	Libellé	BP	Commentaires
023	Virement à la section d'investissement	18 061 212,31 €	
011	Charges à caractère général	29 842 540,00 €	
6012	Dépenses de portage	27 433 000,00 €	
60121	Portage foncier - Cofin. l'achat	22 900 000,00 €	
60122	Portage foncier - Frais d'acquisition	370 000,00 €	
60123	Portage foncier - Impôts Fonciers	463 000,00 €	
60124	Portage foncier - Travaux	2 800 000,00 €	
60125	Portage foncier - Impôts Fonciers	500 000,00 €	
60126	Portage foncier - Frais financiers	- €	
60129	Portage - Frais divers - Charges, assurances, charges de copropriété...	400 000,00 €	
60129	Dépenses Diverses Frais de portage	2 409 540,00 €	
6041	Achats d'études et prestations de services destinés aux collectivités	890 000,00 €	
6048	Achats d'études et prestations de services pour l'Ets	300 000,00 €	
605	Achats de matériels, équipements et travaux	25 000,00 €	
6061	Fournitures non stockables (Electricité - eau)	51 000,00 €	
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	7 000,00 €	
6064	Fournitures administratives	10 000,00 €	
6066	Carburants	12 000,00 €	
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00 €	
6132	Location immobilières	8 040,00 €	(Annexe TC à Saint-Martin)
6135	Location mobilières	65 000,00 €	
614	Charges locatives et de Copropriété	15 000,00 €	
61528	Entretien et réparation autres biens immobiliers	50 000,00 €	
61551	Entretien et réparation matériels roulants	4 500,00 €	
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	1 500,00 €	
6156	Maintenance	75 000,00 €	
6161	Primes d'assurance multirisques	210 000,00 €	
6168	Autres assurances (assurances véhicules et autres)	11 000,00 €	
618	Doc. Générale et Technique (Abonnements)	3 000,00 €	
6226	Honoraires comptables et juridiques	100 000,00 €	
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 500,00 €	
6228	Divers	75 000,00 €	Frais de demande de renseignement au SPF / Frais d'enquête SAFER
6231	Annonces et insertions	25 000,00 €	
6233	Foires et expositions	21 000,00 €	
6236	Catalogues - Imprimés - Plaquettes	35 000,00 €	
6237	Publications (Communication externe)	25 000,00 €	
6238	Divers (Communication interne, cadeaux...)	25 000,00 €	
6251	Voyages et déplacements	35 000,00 €	
6256	Frais de missions	18 000,00 €	
6257	Réceptions	16 000,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00 €	
6262	Frais de télécommunications	17 000,00 €	
627	Services bancaires et assimilés	200 000,00 €	Frais de dossier emprunt AFD et autres
6281	Concours divers (Cotisations...)	40 000,00 €	Adhésion aux associations (ASS* EPFL, OFS, NQT, CERC, UDE-MEDEF, ARMOS...)
62878	Remboursement de frais à des tiers	5 000,00 €	Rbt frais de représentation
6288	Autres	3 000,00 €	Frais de gestion et de livraison des tickets restaurants
63512	Taxes foncières - siège TERRES CARAIBES	3 000,00 €	
6358	Autres impôts, taxes et versement assimilés	3 000,00 €	TVTS
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 196 996,00 €	
6211	Personnel intérimaire	57 000,00 €	
6311	Taxe sur les salaires	38 900,00 €	
6333	Participation employeur à la formation professionnelle continue	12 500,00 €	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	1 307 146,00 €	
6413	Primes et gratifications	12 000,00 €	
6414	Autres indemnités et avantages divers	15 000,00 €	
6451	Cotisation à l'Urssaf	372 000,00 €	
6452	Cotisation aux mutuelles (Compl. Santé & Prévoyance)	67 250,00 €	
6453	Cotisation aux caisses de retraite	145 100,00 €	
6454	Cotisation à Pôle Emploi	52 500,00 €	
6472	Versements au Comité Social et Economique (CSE)	25 000,00 €	
6475	Medecine du travail, pharmacie	3 100,00 €	
6478	Autres charges sociales diverses	22 500,00 €	Paiement de cotisations à la collectivité régionale/détachement de la DG
648	Autres charges de personnel	67 000,00 €	Ticket restaurant + Plan de formation
65	Autres charges de gestion courante	2 855 000,00 €	
6531	Indemnités des élus	15 000,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00 €	
6552	Subventions d'équipements versées	1 700 000,00 €	Remplace le compte 6742/Dispositif de Minoration foncière/Subvention Op/Victorieuse
6553	Subventions de fonctionnements versées	1 100 000,00 €	Remplace le compte 6743 & 6713/Dotation annuelle à l'OFS/subventions accordées par TC
6582	Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 000,00 €	Remplace le compte 6712
6588	Charges diverses de gestion courante	6 000,00 €	
66	Charges financières(ligne de crédit)	1 167 000,00 €	
66111	Intérêts des emprunts	1 111 000,00 €	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	54 000,00 €	
6688	Autres	2 000,00 €	
67	Charges spécifiques	215 000,00 €	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	115 000,00 €	
678	Autres Charges en lien avec un événement majeur et inhabituel	100 000,00 €	
68	Dotations aux amort., dépréciations et provisions	115 000,00 €	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	115 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de section à section	9 230 674,00 €	
6811	Dotations aux amort. des immob. corp. et Inc.	188 300,00 €	
6031	Variation stocks des biens en portage	9 042 374,00 €	Sortie du stock
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		63 683 422,31 €	

FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	BP	Commentaires
002	Excédent antérieur reporté	15 448 766,31 €	
013	Atténuation de charges	34 700,00 €	
60195	Portage - Produits des impôts en atténuation de charges	2 700,00 €	
60198	Portage - Autres Produits en atténuation de charges	21 000,00 €	
64198	Autres remboursements	8 000,00 €	I.J.S.S. Remboursement OPCO, Tickets restaurants périmés
6459	Remboursements sur charges sociales et de prévoyance	3 000,00 €	
70	Ventes de produits, prestations de services	10 783 196,00 €	
7012	Ventes de terrains/bâtiments (fin de portages)	8 972 196,00 €	Rétrocessions aux collectivités
7062	Produits d'ingénierie foncière	150 000,00 €	Produits issus de l'activité de l'EPF
7063	Contribution Foncière Solidaire HAMAC	93 000,00 €	Produits issus de l'activité de l'EPF
7064	Honoraires d'intervention (frais de portage)	490 000,00 €	Produits issus de l'activité de l'EPF
7068	Autres prestations de services (Régul. Foncière)	130 000,00 €	Produits issus de l'activité de l'EPF
7083	Locations diverses (Biens immobiliers)	218 000,00 €	Produits issus de l'activité de l'EPF
70878	Remboursements de frais par des tiers	730 000,00 €	Remboursement des frais annexes engagés dans le cadre du portage
73	Produits issus de la fiscalité	9 244 260,00 €	
731	Taxe Spéciale d'Equipement	7 769 860,00 €	
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Loi SRU	842 000,00 €	SRU 2026
738	Autres produits issus de la fiscalité	632 400,00 €	
74	Subventions d'exploitation	2 071 500,00 €	
748	Subventions d'exploitation des tiers (Etat - Collectivités)	2 071 500,00 €	Fonds Friche/Quote-Part ANRU
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €	
752	Revenus des immeubles non affectés	- €	
7588	Autres - Produits divers de gestion courante	25 000,00 €	Remplace le compte 771
76	Produits financiers	1 500,00 €	
7621	Produits des autres immo encaissés à échéance	- €	
7688	Autres produits financiers	1 500,00 €	
77	Produits spécifiques	4 500,00 €	
778	Autres produits en lien avec un événement majeur et inhabituel	4 500,00 €	
042	Opérations d'ordre de section à section	26 070 000,00 €	
6031	Variation stocks des biens en portage (Stock de fin d'année - Stock de début d'année)	26 070 000,00 €	
747	Quote-part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice	0,00 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		63 683 422,31 €	

EPF DE GUADELOUPE - TERRES CARAIBES - BP 2026 - M4

INVESTISSEMENT DEPENSES

Article	Libellé	BP	Commentaires
001	Excédent antérieur reporté	0,00 €	
971-794380	733-20260306-26-015-DE		
16	Emprunts et dettes assimilées	21 747 030,63 €	
1641	Remboursement Emprunt en euros	2 772 300,00 €	Remboursement capital emprunt CDC & AFD
16449	Opérations de tirage sur ligne de trésorerie	- €	
16878	Remboursements autres dettes (Sortie biens en fin de portage)	18 974 730,63 €	Rétrocessions aux collectivités
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	
2031	Frais d'études	- €	
2051	Concessions et droits assimilés (logiciels...)	10 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €	
2135	Installation générales, agencements, aménagements des constructions	55 000,00 €	
2181	Installation, agencements, aménagement	15 000,00 €	
2183	Matériel de bureaux et informatique	15 000,00 €	
2184	Mobilier	15 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	- €	
2313	Construction en cours	- €	
27	Autres immobilisations financières	4 424 000,00 €	
274	Prêts	24 000,00 €	
275	Dépôts et cautionnement versés (Consignation)	3 550 000,00 €	Consignation DUP Vivien Vieux-Bourg/Préemptions
2763	Créances sur les collectivités publiques	850 000,00 €	
040	Opérations d'ordre de section à section	26 070 000,00 €	
312	Portage	26 070 000,00 €	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	
2763	Créances sur des collectivités publiques	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		52 351 030,63 €	

INVESTISSEMENT RECETTES

Article	Libellé	BP	Commentaires
001	Excédent antérieur reporté	865 644,32 €	Excédent d'investissement 2025
021	Virement de la section de fonctionnement	18 061 212,31 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	18 061 212,31 €	
10	Dotations fonds diverses réserves	0,00 €	
1068	Autres réserves	0,00 €	Affectation du résultat 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	23 808 000,00 €	
16449	Opérations de tirage sur ligne de trésorerie	- €	
1641	Emprunt	20 000 000,00 €	AFD - Pour Programme Acquisition SXM
165	Dépôts et Cautions reçus	8 000,00 €	
16878	Remboursement des collectivités annuités de portage	3 800 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	0,00 €	
2313	Construction en cours	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	385 500,00 €	
274	Prêts	20 500,00 €	Rbt Prêts salariés
275	Dépôts et Cautionnements versés (Déconsignation)	265 000,00 €	Caisses des dépôts/Droit de préemption
2763	Créances sur des collectivités publiques	100 000,00 €	
040	Opérations d'ordre de section à section	9 230 674,00 €	
2805	Amortissement logiciel	0,00 €	
28131	Amortissement Bâtiment	147 500,00 €	siège EPF
28135	Amortissement installation générale, Agencements	660,00 €	
28138	Amortissement autres constructions	1 010,00 €	Modulaire
28154	Amortissement Installation Matériel industriel	2 500,00 €	
28182	Amortissement matériel de transport	9 550,00 €	
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	17 700,00 €	
28184	Amortissement du mobilier	9 380,00 €	
312	Portage	9 042 374,00 €	sortie du stock (8 652 849+389525+3 027 797)
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	
16878	Dettes sur portage	0,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		52 351 030,63 €	

0,00 €